

chaque crédit un à un, afin que l'avis d'opposition figure en regard. Mais ce n'est pas une motion tendant à rétablir le crédit. Une motion tendant à rétablir le crédit ne pourrait vraisemblablement être présentée qu'une fois que la Chambre aurait examiné un avis d'objection et l'aurait adopté.

Si le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) me le permet, je lui dirai que le député de Halton-Wentworth (M. Kempling) a donné un avis d'opposition conformément au Règlement. Il ne s'agit pas d'une motion. La Chambre ne peut donc pas examiner cette question. Il s'agit, en fait, d'un avis d'opposition qui, conformément au Règlement, signalait à la Chambre que le député insiste pour que le poste en question fasse l'objet d'un vote distinct. Il faut que la Chambre soit saisie d'une question, et l'avis d'opposition donné par le député n'est pas une question. La Chambre n'a donc rien à discuter. Pour cette raison, il est nécessaire d'inscrire au *Feuilleton* une question quelconque définissant le point sur lequel porte l'opposition, et sur laquelle la Chambre puisse se prononcer par un vote. La lecture de l'avis d'opposition donné par le député de Halton-Wentworth démontre bien qu'il n'y a pas là pour la Chambre matière à discussion dans le cadre de notre Règlement actuel. Il en aurait été autrement si le député avait déposé une motion tendant à faire ordonner quelque chose par la Chambre à l'égard de ce crédit. Mais tel n'a pas été le cas. Il semble donc que ce soit là la seule procédure possible. S'il y en a une meilleure, nous recevrons avec plaisir toute suggestion permettant de tirer la question au clair. Mais pour l'instant, il ne semble pas y avoir d'autre solution possible.

Le député de Halton-Wentworth a procédé de la bonne façon. Il a été bien conseillé. L'initiative qu'il a prise et la méthode qu'il a suivie vont effectivement provoquer un vote à la Chambre sur ce poste distinct. Mais il s'agira non pas d'un vote sur une motion déposée par le député de Halton-Wentworth pour modifier le crédit, mais sur une motion du président du Conseil du Trésor tendant à l'adoption du crédit. Mais c'est là tout ce que la Chambre peut faire selon la procédure actuelle. L'objection est parfaitement justifiée, selon moi, la présidence s'est déjà penchée sur la question bien des fois. S'il existe un moyen plus approprié et plus direct pour atteindre l'objectif visé, la Chambre serait certainement heureuse de le savoir. Cependant, sauf votre respect, je ne trouve pas le moment bien choisi pour résoudre le problème. La façon de procéder aujourd'hui est exactement la même que celle que la Chambre a adoptée lors des derniers travaux des subsides.

M. Chrétien, appuyé par M. Sharp, propose,—Que le crédit 10b, au montant de \$298,000 du ministère du Revenu national, Impôt—Bureau du Directeur (Anti-inflation)—Dépenses du programme, Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1976, soit agréé.

Cette motion, mise aux voix, est agréée, par le vote suivant:

(Vote n° 123)

POUR

Messieurs

Abbott	Ethier	MacGuigan
Allmand	Faulkner	Mackasey
Anderson	Fleming	Maine
Andras	Flynn	Marceau
(Port Arthur)	Foster	Marchand
Andres	Fox	(Langelier)
(Lincoln)	Francis	Marchand
Appolloni (M ^{me})	Gauthier	(Kamloops-Cariboo)
Baker	(Ottawa-Vanier)	Martin
(Gander-Twillingate)	Gendron	McIsaac
Basford	Gillespie	McRae
Béchar	Goodale	Milne
Bégin (M ^{lle})	Guay	Munro
Blais	(Saint-Boniface)	(Hamilton-Est)
Blaker	Guay	Nicholson (M ^{lle})
Blouin	(Lévis)	O'Connell
Boulanger	Guilbault	Olivier
Breau	Haidasz	Ouellet
Buchanan	Harquail	Parent
Bussièrès	Herbert	Pearsall
Cafik	Holt (M ^{me})	Penner
Campagnolo (M ^{me})	Hopkins	Philbrook
Campbell (M ^{lle})	Isabelle	Pinard
(South Western Nova)	Jamieson	Portelance
Campbell	Joyal	Poulin
(LaSalle-Émard-Côte	Kaplan	Prud'homme
Saint-Paul)	Lachance	Railton
Caron	Lalonde	Raines
Chrétien	Landers	Reid
Clermont	Lang	Richardson
Collenette	Langlois	Roberts
Comtois	Laniel	Robinson
Corbin	Lapointe	Rompkey
Corriveau	Leblanc	Rooney
Côté	(Laurier)	Roy
Cullen	LeBlanc	(Timmins)
Cyr	(Westmorland-Kent)	Roy
Danson	Lee	(Laval)
De Bané	Lefebvre	Sauvé (M ^{me})
Demers	Lessard	Sharp
Dionne	Loiselle	Smith
(Northumberland-	(Chambly)	(Saint-Jean)
Miramichi)	Loiselle	Stollery
Douglas	(Saint-Henri)	Trudeau
(Bruce-Grey)	Lumley	Watson
Drury	MacDonald	Whelan
Duclos	(Cardigan)	Yanakis
Dupont	Macdonald	Young—124.
Dupras	(Rosedale)	
Duquet	MacFarlane	

CONTRE

Messieurs

Alexander	Crouse	Hnatyshyn
Alkenbrack	Dick	Holmes
Allard	Dinsdale	Howie
Andre	Dionne	Huntington
(Calgary-Centre)	(Kamouraska)	Hurlburt
Baker	Douglas	Jarvis
(Grenville-Carleton)	(Nanaimo-Cowichan-	Jelinek
Balfour	Les Îles)	Johnston
Bawden	Elzinga	Jones
Beatty	Epp	Kempling
Benjamin	Fairweather	Knowles
Brisco	Forrestall	(Winnipeg-
Broadbent	Friesen	Nord-Centre)
Cadieu	Gauthier	Knowles
Caouette	(Roberval)	(Norfolk-Haldimand)
(Villeneuve)	Gilbert	Lambert
Clark	Gillies	(Bellechasse)
(Rocky Mountain)	Halliday	Lambert
Clarke	Hamilton	(Edmonton-Ouest)
(Vancouver Quadra)	(Qu'Appelle-Moose	La Salle
Coates	Mountain)	Lawrence